PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN
MRC DE MÉKINAC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES 2026

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, Mme Nancy Laganière, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de Montauban;

QUE : Lors d'une session extraordinaire tenue le 28e jour de septembre 2026, le conseil municipal de Notre-Dame-de-Montauban a adopté la résolution # 2026-09-176 pour modifier le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026 qui débuteront à 19 h et qui se tiendront :

Date	Endroit	Heure
Jeudi 15 janvier 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 12 février 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 12 mars 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 9 avril 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 14 mai 2026	411 rue Garneau	19 h
Jeudi 11 juin 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 9 juillet 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 13 août 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 10 septembre 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 8 octobre 2026	477 avenue des Loisirs	19 h
Jeudi 12 novembre 2026	411 rue Garneau	19 h
Jeudi 10 décembre 2026	477 avenue des Loisirs	19 h

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN, CE 29e JOUR DE SEPTEMBRE 2026.

Nancy Laganière

Nancy Laganière
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nancy Laganière, directrice générale adjointe et greffière-trésorière de la Municipalité de Notre Dame de Montauban, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi le 29e jour de septembre 2026.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 29e JOUR de septembre 2026.

Nancy Laganière

Nancy Laganière
Directrice générale et greffière-trésorière